

Questions orales

ron 3 500 sont toujours vivants. On sait aussi que 1 259 d'entre eux sont morts au combat, soit l'un des taux de mortalité les plus élevés au sein des différents services alliés pendant cette guerre.

Les États-Unis et le Royaume-Uni ont accordé le statut d'anciens combattants aux matelots et officiers de leur marine marchande. Ceux de la Marine marchande canadienne, qui ont risqué leur vie à traverser des eaux dangereuses, au cours de la dernière grande guerre cherchent à obtenir aujourd'hui ce qu'ils cherchent à obtenir depuis la fin de cette guerre: la même reconnaissance, les mêmes droits et les mêmes avantages conférés actuellement à leurs compagnons d'armes de la Deuxième Guerre mondiale. Cette année, et pour la première fois, la Légion royale canadienne leur apporte son soutien. Ces hommes ont déjà reçu toutes les décorations accordées aux anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale. Si cela ne leur confère pas le statut d'anciens combattants, j'ignore alors ce qui pourrait le faire.

Le ministre nous donnera-t-il aujourd'hui l'assurance qu'il modifiera le projet de loi C-87 maintenant ou qu'il présentera immédiatement une autre mesure qui confèrera à ces matelots de la Marine marchande le statut d'anciens combattants pour avoir servi leur pays pendant la Deuxième Guerre mondiale?

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, depuis 45 ans, les différents gouvernements, dont le gouvernement actuel, s'occupent de ce dossier. Nous sommes très sincèrement conscients de la contribution de la Marine marchande pendant la guerre. C'est pour cette raison même que nous avons mis en place des programmes à son intention.

Il est vrai que les matelots de la Marine marchande reçoivent des décorations, mais ils n'ont pas droit à la MCV, la Médaille canadienne du volontaire, ni à la Médaille de la Défense.

Deuxièmement, nous leur accordons la pension d'invalidité et l'indemnité de prisonnier de guerre. Ils ne sont pas admissibles à l'allocation aux anciens combattants, mais ils ont droit à l'allocation de guerre pour les civils. Il existe bien des choses à leur intention. Il me semble que nous les avons fort bien traités. Cependant, la difficulté vient de ce qu'ils ne faisaient pas partie des Forces canadiennes en service en temps de guerre.

Monsieur le Président, je vous signale, toutefois, que nous nous occupons de ce dossier actuellement. Nous en parlerons à la réunion de tous les groupes d'anciens combattants car il en existe d'autres à part la Légion royale canadienne. Nous avons fait de cette question un article à l'ordre du jour de notre rencontre du 24 octobre.

Nous l'examinerons également au cours des prochains mois.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Pêches et Océans, qui a dû s'absenter pour affaires, j'adresserai ma question au ministre du Commerce extérieur. Je crois bien que le ministre a été avisé de la question concernant le Programme d'aménagement de l'estuaire du Fraser, qui est subventionné conjointement par le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique.

Depuis cinq ans, les responsables de ce programme ont eu pour mission de surveiller et d'évaluer l'état du bas Fraser. Le financement de cinq ans arrive maintenant à son terme, et le comité de financement du programme a demandé une prolongation de trois ans.

Le ministère des Pêches et des Océans est le seul des trois organismes fédéraux à ne pas s'être engagé à maintenir le financement du programme. Est-il disposé, à engager les fonds nécessaires au maintien de ce programme? Sinon, le ministre est-il prêt à soulever la question à la prochaine réunion du Cabinet et à inciter ses collègues à se pencher sur cette importante initiative écologique?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le fait qu'on ait connu cette année l'une des meilleures pêches au saumon depuis cent ans témoigne on ne peut mieux de l'intérêt que le gouvernement porte à cette question et de la valeur de son programme en matière de mise en valeur des salmonidés.

Une voix: Vous attribuez-vous aussi le mérite pour ce qui est de la remonte du saumon?

M. Crosbie: Ça aussi. Il est temps, monsieur le Président, que ce gouvernement mette de côté sa modestie et commence à s'attribuer le mérite qui lui revient pour ses réalisations.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: En ce qui concerne le nettoyage et le développement durable de l'estuaire du Fraser, c'est là une priorité fort importante pour le gouvernement. Le ministre de l'Environnement dévoilera dans les semaines qui viennent les grandes lignes du Plan vert. J'assure au député que le Fraser sera au centre de ce Plan vert, qui contient de véritables mesures. Pendant que l'opposition se contente de parler le gouvernement passe aux actes, monsieur le Président.